

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

Personnel non-électricien - Recyclage

B0-H0-H0V Exécutant et/ou Chargé de chantier

Options BS-BE Manœuvre



Programme de formation réalisé sur la base des **recommandations INRS ED 6127** fondées sur la Norme
NF C 18-510

1. Durée de la formation :

1 à 1,5 jours – 7 à 10,5 heures en fonction de l'habilitation visée

2. Public et prérequis :

La formation s'adresse au personnel non-électricien ayant déjà suivi une formation initiale de même nature, en vue d'un renouvellement d'habilitation par l'employeur.

L'habilitation doit être remise en cause à échéance prédéterminée et en cas de modification de l'installation, d'évolution des méthodes de travail ou de changement d'affectation du travailleur habilité... Elle doit être vérifiée avant chaque opération. A noter que le code du travail prévoit le renouvellement périodique de la formation à la sécurité (article L. 4141-2) qui est dispensée à l'embauche et chaque fois que nécessaire (article R. 4141-2) sachant que la périodicité de renouvellement recommandée est de 3 ans maximum, en cas de pratique régulière des acquis.

3. Objectifs Pédagogiques :

La formation préparatoire à l'habilitation électrique a pour objectif de vous faire acquérir une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique.

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté aux risques
- Rendre compte de l'opération réalisée en fonction des habilitations
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations (Chargé de chantier uniquement)

- Réaliser une intervention BT élémentaire et réarmer un dispositif de protection (uniquement BS)
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (uniquement BE manœuvre)

4. Contenu de la formation :

Le thème commun est adaptatif en fonction du retour d'expérience et de la pratique professionnelle des apprenants. Les autres modules dépendent des besoins des stagiaires qui auront été identifiés en amont. Le programme sera adapté à la suite de cette analyse pour supprimer les redondances.

● Thème commun recyclage et retour d'expérience

- Analyser et étudier en groupe des cas pratiques réelles :
 - Accidents et presque accidents
 - Pratiques professionnelles
- Connaître les effets du courant sur le corps humain
- Rappeler les différentes habilitations électriques : principe, symboles, limites et formalisation
- Evaluer le risque électrique

● Recyclage, thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant et Chargé de chantier

- Définir les limites de l'habilitation indice 0
- Rappeler les documents obligatoires et savoir les exploiter
- Mettre en place les protections collectives adaptées
- Analyser les risques et mettre en place les mesures de prévention
- Savoir réagir en cas d'incendie ou accident sur ou près des ouvrages et installations électriques

● Recyclage, thèmes spécifiques BS, BE Manœuvre

- Connaître le cadre des habilitations BS, BE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Mettre en place les protections collectives et protections individuelles adaptées
- Analyser les risques et mettre en place les mesures de prévention spécifiques aux interventions sous habilitation BS et BE Manœuvre
- Mettre en sécurité un circuit

5. Ressources techniques et pédagogiques :

En amont de la formation [un questionnaire préalable à la formation Habilitation Electrique](#) est envoyé à l'entreprise afin de recenser les informations nécessaires pour pouvoir adapter la formation aux besoins des stagiaire et de l'entreprise.

A l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et accompagnons dans la salle de formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons froides et chaudes, ainsi qu'un distributeur de nourriture.

Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique et remet aux participants un livret synthétisant la formation suivie.

● **Méthodes pédagogiques :**

Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique. Elles alternent théorie et pratique.

Une armoire pédagogique est mise à disposition afin de réaliser la pratique.

6. Modalités d'évaluation :

● **Au cours de la formation par le formateur :**

La formation est évaluée sur les savoirs acquis ainsi que les savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM). Le stagiaire doit obtenir au moins 70% de bonnes réponses pour valider sa formation.

Les savoir-faire sont évalués grâce à la partie pratique de la formation dont le temps varie en fonction des symboles d'habilitation visés.

● **A la fin de la formation par le stagiaire :**

En fin de formation le stagiaire remplit une fiche d'évaluation comprenant les items suivants :

- **Satisfaction globale**
- **Organisation** : *l'accueil, l'encadrement, les locaux*
- **Matériel pédagogique** : *supports utilisés, le matériel, la documentation remise*
- **Qualité de l'animation** : *l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques*

● **Sanction de la formation :**

Une attestation de fin de formation et une attestation de réalisation seront adressées par mail à chaque stagiaire à la fin de la formation. A l'issue de la formation, le formateur rédige un « avis après formation » qui sera transmis à l'employeur. Cet avis permettra à l'employeur de définir l'habilitation qu'il peut délivrer à son salarié.

7. Profil du formateur :

La formation est dispensée par un formateur disposant de compétences pédagogiques adaptées à un public adulte.

Le formateur dispose des compétences techniques et d'une expérience significative sur des installations ou ouvrages du domaine de tension qui font l'objet de cette formation ainsi que les sur domaines de la santé, sécurité et prévention des risques

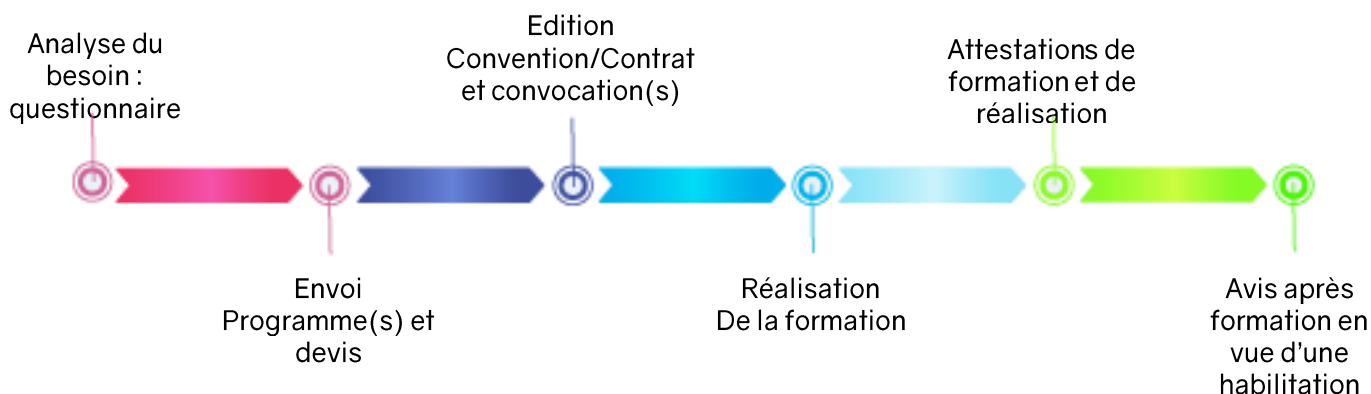
Les formateurs font également des accompagnements et réalisent des audits.

8. Modalités et délais d'accès :

Formation réalisée :
En face à face

Interentreprises :
Dans notre centre
Intra-entreprise :
Dans notre centre ou dans
vos locaux

Nombre de participants
maximum :
10 participants



9. Tarifs et informations pratiques

TARIFS DE LA FORMATION



Interentreprises :
▶ A partir de 145.00 € HT
Par jour et par participant



Intra entreprise :
▶ A partir de 690.00 € HT
Pour un groupe de 10 personnes maximum



Avis après formation en vue d'une habilitation

INFORMATIONS PRATIQUES



Nos locaux sont adaptés à recevoir des personnes en situation de handicap



8h30 à 12h30 à 13h30 à 16h30
 Intra : possibilité d'adapter les horaires



Stéphanie ASSELIN
 04.42.10.41.31